



WebCleaner

SUPPRIME VOS DONNEES PERSONNELLES OU
PROFESSIONNELLES DU WEB

- SUPPRESSION DE VOS DONNEES PERSONNELLES
- SUPPRESSION DES CONTENUS DIFFAMATOIRES ET DENIGRANTS
- SUPPRESSION DES AVIS CLIENTS DENIGRANTS OU FAUX
- MODIFICATION D'INFORMATION ERRONEE OU DESUETTE
- AJOUT OU MISE EN AVANT DE DONNEES A VALEUR POSITIVE

Tarif : Le tarif est déterminé par le type de site et la difficulté du contenu à supprimer ou modifier. Ce dernier est communiqué au travers d'un devis gratuit envoyé par mail sous 24h ouvrées.

Délai d'exécution : de 1 à 16 semaines

Particuliers : Nous vous proposons de supprimer définitivement toutes les données personnelles et tout contenu diffamatoire ou dénigrant concernant votre personne physique.


Professionnels : Nous vous proposons de supprimer définitivement tous les avis négatifs portant sur votre enseigne commerciale ainsi que tout contenu diffamatoire ou dénigrant concernant votre enseigne commerciale.

WebCleaner est un service d'e-reputation partenaire d'un cabinet d'avocats. WebCleaner pratique également l'ajout et la mise en avant de résultats favorables à votre e-réputation, en partenariat avec des rédacteurs et référenceurs (SEO)



contact@WebCleaner.fr

devis gratuit par mail sous 24h

 / WhatsApp : 07.81.18.36.53

Conditions générales de ventes

Mise à jour : 29/10/2021

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société WebCleaner (le Prestataire) et de son Client dans le cadre de la vente des prestations de service de modification – suppression de contenu sur une page Web déterminée par une adresse URL et éventuellement de son nettoyage des résultats des moteurs de recherche Google, Yahoo et Bing.

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente des prestations proposées par le Prestataire au Client.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces Conditions Générales de Vente sont consultables sur le site internet du Prestataire et sont systématiquement communiquées à tout Client qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès du Prestataire.

Toute prestation accomplie par WebCleaner implique donc l'adhésion sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente.

Article 1 – Intégralité et Champ d'application

1.1 Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les prestations de services conclues entre WebCleaner (le Prestataire), dont le siège social est situé au 24 rue de Clichy – 75009 Paris et le Client.

1.2 Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties. En ce sens, le Client est réputé les accepter sans réserve.

1.3 Le Prestataire et le Client conviennent que les présentes conditions générales régissent exclusivement leur relation.

Article 2 – Objet du contrat

2.1 La demande de modification / suppression / ajout de contenu relatif au nom et / ou à l'image d'une personne physique s'effectue par e-mail à l'adresse contact@WebCleaner.fr ou par téléphone / WhatsApp au 0033 (0) 7 81 18 36 53 ou par chat Messenger / Facebook.

2.2 Le contenu à modifier / supprimer / ajouter est un texte et / ou une image et / ou une vidéo. Ou un lien en résultats Google à référencer ou à déréférencer. Ce contenu est hébergé à une ou plusieurs adresses URL (*) indiquée(s) par le Client ou par le Prestataire en ayant fait la recherche.

(*) Une URL est l'adresse d'une ressource donnée, unique sur le Web.

Par exemple <https://nom-du-site.com/page.html> et <https://nom-du-site.com/page.html?id=2> sont deux URL différentes.

2.3 La proposition chiffrée du Prestataire s'effectue uniquement par courriel en réponse à la requête du Client. Cette proposition décrit les modalités du contrat notamment l'objet exact de la demande, le prix et la durée du mandat nécessaire à la réalisation des travaux demandés.

2.4 L'exécution de cette prestation est effectuée par WebCleaner au soutien des intérêts du Client.

2.5 La prestation de modification / suppression / ajout de contenus à une ou plusieurs adresses URL est éventuellement suivie d'une mise à jour des index ou au référencement sur les moteurs de recherche Google, Yahoo et Bing.

2.6 La prestation est, cependant, réputée réalisée dès lors que le contenu a été supprimé, modifié ou ajouté physiquement sur le ou les sites internet concerné(s).

Article 3 – La commande

3.1 Un devis sera adressé au Client par le prestataire. Un forfait de modification et / ou suppression et / ou d'ajout d'un ensemble d'URL pourra également être proposé au Client par le Prestataire.

3.2 Un contenu similaire (texte, image ou vidéo) hébergé à une adresse URL non mentionnée au devis ne sera pas concerné par la commande.

3.3 L'acceptation de la commande par le Client résulte de sa réponse confirmant qu'il l'a bien reçue, qu'il en accepte les modalités et accepte ses conditions. Les commandes doivent être confirmées par le Client par courriel au moyen d'un « bon pour accord » ou le paiement d'un acompte ou de frais de tentatives.

Le « bon pour accord » ou le paiement de l'acompte donne mandat exclusif au Prestataire dans le délai prévu au devis pour la réalisation des travaux prévus à l'article 2.3 et détermine l'adresse de courrier électronique de contact du Client.

Cette exclusivité est une condition substantielle du contrat. Le contenu modifié ou supprimé donnera ainsi lieu systématiquement à l'appel à paiement.

Le paiement de la prestation réalisée est dû sous huit ouvrés. L'absence de paiement sous huit jours ouvrés donnera lieu, après relance à la rupture du contrat engageant la republication du contenu supprimé ou modifié.

3.4 L'établissement et l'envoi de la facture suivront la réalisation des travaux commandés par voie électronique sur demande du Client.

3.5 Le Client s'engage à mettre à la disposition de WebCleaner tout document nécessaire à la bonne réalisation des prestations. Un numéro de téléphone pourra être requis pour élargir les capacités de communication.

Article 4 – Preuve de la transaction

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques du Prestataire dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des commandes et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

Article 5 – Informations sur les prestations

5.1 Les prestations régies par les présentes conditions générales sont celles qui figurent sur le site internet du Prestataire et qui sont indiquées comme réalisées par le Prestataire ou sous son contrôle.

5.2 Les prestations sont décrites et présentées avec la plus grande exactitude possible. Toutefois si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité du Prestataire ne pourrait être engagée.

Article 6 – Prix - Paiement

6.1 Le Prestataire peut exiger un acompte de paiement jusqu'à 50% de la prestation commandée. Le paiement du solde est dû sous huit jours ouvrés au résultat de la prestation réalisée (voir article 3.3)

6.2 Les prix des Prestations sont indiqués en euro et toutes taxes comprises (TTC). Une facture sera délivrée sur demande du Client.

6.3 Le règlement est exigible dès l'appel à paiement et sous huit jours ouvrés. Une facture est émise sur demande du Client.

6.4 **Remboursement** : en cas d'impossibilité ou d'échec dans la réalisation de la prestation, le Client en sera informé par courrier électronique à l'issue du délai donné par mandat. Le remboursement de l'acompte ou du paiement d'avance, éventuellement versé sera effectué sous 24 heures ouvrées.

6.5 En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation par WebCleaner, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, le paiement de 50 % de la facture

totale sera due à WebCleaner, au titre de réparation du préjudice subi.

Article 7 – Mode de paiement

Le règlement de la commande se fait par CB en ligne sécurisé, Paypal, chèque bancaire ou virement bancaire. En cas de paiement par chèque, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine.

Le Prestataire se réserve notamment le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'un acheteur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration. Toute commande payée par chèque ne sera traitée qu'à l'encaissement effectif de ce dernier par le Prestataire.

Article 8 – Disponibilité des services

En cas d'indisponibilité du Prestataire pour réaliser la prestation, le Client en sera informé au plus tôt et aura la possibilité d'annuler sa commande. Le Client aura alors la possibilité de demander le remboursement des sommes versées (acompte et / ou frais de tentative) dans les 24 heures ouvrées après l'annulation de la commande par le Prestataire.

Article 9 – Obligations du Prestataire

9.1 Il est expressément convenu que les engagements du Prestataire constituent une obligation de moyens dans le cas où des frais de tentatives sont facturés. **Le prestataire, toutefois, rembourse l'acompte versé en cas d'échec (voir art. 6.4)**

9.2 Pour ce faire, le Prestataire affectera à l'exécution des prestations les professionnels dotés des compétences requises pour assurer leur réalisation conformément à ses standards de qualité.

Article 10 – Garanties

10.1 La modification / suppression / ajout d'un contenu situé à une adresse URL déterminée est garantie par le Prestataire. Tout re-publication ou déréférencement éventuel d'un lien en résultat Google ou d'un contenu ajouté, modifié ou supprimé à la même adresse URL (*), et, dans le cas des fiches Google de la réapparition de la fiche supprimée concernant la même adresse postale, donnera lieu, dans la limite d'un an, à la tentative de re-suppression ou de déréférencement du contenu.

10.2 Dans le cas d'une vidéo à caractère intime uniquement, cette garantie de tentative de re-suppression est prévue sans limite de durée.

10.3 Si un contenu non intime supprimé ou déréférencé (selon la prestation vendue) à une URL donnée (*) reparaît avant un an sur un site ou en résultats Google et si nous ne parvenons pas à supprimer ou déréférencer de nouveau le contenu ; notre garantie prévoit un remboursement de la différence de temps entre la durée de la garantie d'un an et la durée pendant laquelle le contenu a été supprimé d'un site ou déréférencé des résultats Google. Ce remboursement est calculé au prorata temporis de la durée de garantie prévue à l'article 10.1.

(*) Une URL est l'adresse d'une ressource donnée, unique sur le Web.

Par exemple <https://nom-du-site.com/page.html> et <https://nom-du-site.com/page.html?id=2> sont deux URL différentes

Article 11 – Obligations du Client

11.1 Afin de faciliter la bonne exécution des prestations, le Client s'engage à fournir au Prestataire des informations et documents complets, exacts et dans les délais nécessaires.

Afin de faciliter la bonne exécution des prestations pour les professionnels, le Client s'engage :

- à fournir au Prestataire des informations et documents complets, exacts et dans les délais nécessaires (K-bis, ...) ;
- à prendre les décisions dans les délais et d'obtenir les approbations hiérarchiques nécessaires ;
- à désigner un correspondant investi d'un pouvoir de décision ;
- à faire en sorte que les interlocuteurs clés et le correspondant soient disponibles tout au long de l'exécution des prestations ;

11.2 Afin de permettre la bonne exécution de la prestation commandée, le Client s'engage à demeurer joignable par courriel et/ou téléphone jusqu'à la réalisation des travaux et à leur règlement.

11.3 Tout manquement tel que l'absence de paiement sous huit jours ouvrés (art. 6.1) après réalisation des travaux de suppression de contenu commandée donnera lieu à la re-publication du contenu, sans que le Client ne puisse se prévaloir d'un quelconque manquement ou préjudice subi par le Prestataire.

Article 12 – Durée du contrat

12.1 La durée du contrat correspond au délai indiqué par le Prestataire dans son offre de service, lequel est validé par le Client donnant « bon pour accord » par un paiement éventuel d'acompte ou de frais de tentative

12.2 A l'issu du mandat donné, le contrat sera renouvelé par tacite reconduction pour la même période à l'issu du mandat initial sauf dénonciation par le Client par simple courriel à tout moment.

Article 13 – Responsabilité du Prestataire

13.1 L'entière responsabilité du Prestataire et celle de ses collaborateurs relative à tout manquement, négligence ou faute, relevé à l'occasion de l'exécution des prestations, sera plafonnée au montant des sommes versées au titre des prestations mis en cause, afin de couvrir les réclamations de toute nature (intérêts et frais inclus), et ce, quel que soit le nombre d'actions, de fondements invoqués, ou de parties aux litiges.

13.2 Le Prestataire ne répond ni ses assureurs ni des dommages indirects, ni du manque à gagner ou de la perte de chance ou de bénéfices escomptés, ni des conséquences financières des actions éventuellement intentées par des tiers à l'encontre du Client.

13.3 Le Prestataire n'est en aucun cas responsable de dysfonctionnements imputables à des logiciels de tiers. Le Client reconnaît avoir vérifié que la configuration informatique qu'il utilise ne contient aucun virus et qu'elle est en parfait état de fonctionnement. En aucun cas la responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques.

Article 14 – Cessibilité et sous-traitance

14.1 Le Prestataire se réserve le droit de céder tout ou partie de l'exécution des prestations à des Prestataires répondant aux mêmes exigences de qualification. Le sous-traitant (informaticiens, rédacteurs, référenceurs SEO, avocat...) interviendra sous contrat de confidentialité et sous la seule responsabilité du Prestataire et s'engagera à conserver confidentielles toutes les informations dont il aura connaissance à l'occasion des prestations.

14.2 En aucun cas, le Prestataire ne communique les documents produits ou reçus par lui-même ou ses sous-traitants dans le cadre du travail produit à l'occasion de la commande du Client en vue de modifier ou supprimer tout contenu Web le concernant.

Article 15 – Réclamations

Toutes les réclamations, qu'elles soient amiables ou judiciaires, relatives à l'exécution des prestations devront être formulées dans un délai d'une année à compter de la fin de la réalisation de la prestation.

Article 16 – Force majeure

Toutes circonstances indépendantes de la volonté des parties, empêchant l'exécution dans des conditions normales de leurs obligations, sont considérées comme des causes d'exonération des obligations des parties et entraînent leur suspension.

La partie qui invoque les circonstances visées ci-dessus doit avertir immédiatement l'autre

partie de leur survenance, ainsi que de leur disparition.

Seront considérés comme cas de force majeure tous faits ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux parties, imprévisibles, inévitables, indépendants de la volonté des parties et qui ne pourront être empêchés par ces dernières, malgré tous les efforts raisonnablement possibles.

Les parties se rapprocheront pour examiner l'incidence de l'événement et convenir des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie. Si le cas de force majeure a une durée supérieure à trois mois, les présentes conditions générales pourront être résiliées par la partie lésée.

Article 17 – Non-validation partielle

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

Article 18 – Non-renonciation

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

Article 19 – Informations, protection des données, confidentialité et publicité

19.1 Chaque Partie s'engage à considérer comme strictement confidentiels les documents et informations auxquels elle aura accès dans l'exécution du présent contrat pour autant que ces documents et informations ne soient pas connus antérieurement à la signature du présent engagement ou mis dans le domaine public par l'autre partie après la signature dudit contrat. Chaque Partie s'engage et s'oblige à ne pas divulguer, publier ou communiquer à un tiers, de quelque façon que ce soit, sans l'accord préalable écrit de l'autre partie, lesdits documents ou informations confidentiels, aussi bien sous la forme sous laquelle chaque Partie a eu accès à ces éléments que sous une forme modifiée par elle.

Tous les documents et informations confiés par chaque Partie sont réputés confidentiels, sauf mention contraire expresse.

Chaque Partie s'engage à prendre toutes précautions en vue de sauvegarder le secret, en particulier si elle communique tout ou partie des documents ou informations à ses partenaires et s'engage à faire respecter par ces personnes la présente obligation de secret.

D'une façon générale, cet engagement de confidentialité concerne toutes les informations, notamment de formulation, d'identité, d'objet, de contenu, communiqués par chaque Partie, de même que tous éléments spécifiques à la relation des clients concernés des Parties.

Cet engagement des Parties s'étend à l'interdiction d'utiliser ou de solliciter pour son propre compte les moyens matériels (documents ou informations), humains (informaticien, avocat...)

auxquels elle aurait eu connaissance du fait de la collaboration instaurée.

19.2 Les obligations et restrictions énoncées ci-dessus ne s'appliquent pas :

- aux informations confidentielles qui appartiennent au domaine public, ou ont été acquises librement avant le début de la prestation ;
- sont ou deviennent connues autrement qu'à la suite d'une violation du présent article ;
- sont ou deviennent connues grâce à d'autres sources non tenues à une restriction de divulgation ;
- ou doivent être communiquées en vertu d'une obligation légale ou professionnelle ou à la demande de toute autorité judiciaire ou réglementaire habilitée à exiger la divulgation des informations confidentielles.

Sous réserve de ses obligations en matière de confidentialité, le Prestataire se réserve le droit d'exécuter des prestations pour des entreprises concurrentes de celle du Client.

Le Client reconnaît et accepte :

- que les parties pourront sauf demande expresse contraire de l'autre partie, correspondre ou transférer des documents par courrier électronique circulant sur le réseau internet ;
- qu'aucune des parties n'exerce de maîtrise sur la capacité, la fiabilité, l'accès ou la sécurité de ces courriers électronique ;
- que le Prestataire ne saura être tenu pour responsables de toute perte, dommage, frais ou préjudice occasionnés par la perte, le retard, l'interception, le détournement ou l'altération de tout courrier électronique causés par un fait quelconque.

Article 20 – Loi applicable

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français. Les parties s'engagent à rechercher une solution amiable à tout différend qui pourrait naître de la réalisation des prestations.

Si elles n'y parviennent pas, les parties soumettront le litige au tribunal de commerce de Paris.